



Les services éducatifs

Tout d'abord, installons la prémisse mathématique suivante : $A + B = C$

« A » : C'est le travail d'enseignant au quotidien incluant les cours et leçons, les différentes stratégies d'enseignement et d'évaluation que nous mettons en place, la relation que nous installons avec notre classe et chacun des enfants qui la composent ainsi que le climat d'apprentissage dans lequel nous tentons de faire baigner nos élèves pour leur assurer un maximum de conditions gagnantes.

« B » : Ce sont les nécessaires ajustements des conditions d'apprentissage qui doivent être réfléchis, pensés et adaptés. Parce que sans ces ajustements, certains des enfants présents dans nos classes, pour des raisons multiples, n'y arriveraient tout simplement pas. Cette catégorie inclut d'ailleurs un des moyens parmi les plus efficaces, la période de récupération. Un petit coup de pouce utile et nécessaire, dans un moment privilégié où l'enfant se trouve en zone de confort.

« C » : C'est le résultat des efforts investis par toutes et tous pour obtenir la réussite tant recherchée.

Maintenant, si on juxtapose la pandémie de COVID-19 et une pénurie de personnel inouïe dans l'histoire de l'éducation au Québec, on obtient une nouvelle variable que l'on pourrait désigner comme « D ».

Or, cette dernière brise l'équilibre fragile de l'équation préalablement indiquée. La variable « D » amène tout un lot de contraintes sanitaires et de sécurité, jumelées à des difficultés de recrutement de personnel bien concrètes.

Alors, $A + B + D = C$???

Pour répondre à cette nouvelle équation, on nous demande actuellement de réduire et de tronquer dans les services éducatifs. Tous les élèves, et particulièrement les élèves vulnérables, ont moins accès aux services éducatifs auxquels ils ont légitimement droit. Ce à quoi il faut ajouter une réalité évidente dans nos classes : la nécessité de pallier le retard d'apprentissage causé par l'interruption de service au printemps dernier.

Et l'employeur sait pertinemment que le travail sera fait malgré tout... Il sait que les enseignantes et les enseignants combleront les lacunes imposées par une organisation du travail qui ne tient pas compte des besoins et des capacités des élèves. Vous aurez compris que la tâche s'alourdit encore davantage sans qu'aucune reconnaissance réelle ne soit accordée.

Ajouter l'insulte à l'injure...

Au secondaire, on propose aux enseignants qui n'ont pratiquement plus de temps de reconstruit pour faire de la récupération, de convertir ce précieux temps en aide aux devoirs après

Suite au verso



À la demande des exécutifs des sections, le Syndicat de Champlain a décidé d'offrir gratuitement aux membres qui le souhaitent un couvre-visage pour s'afficher aux couleurs de la négociation.

L'objectif est de faire rayonner la négociation nationale à l'extérieur des milieux et d'augmenter la visibilité de la campagne auprès de la population par différents moyens complémentaires. Évidemment, dans les écoles et les centres, le port du masque (et non le couvre-visage) de procédure est requis.

Important ! Quantité limitée: premier arrivé, premier servi. Un seul couvre-visage par personne. Commandes individuelles obligatoires jusqu'au 15 octobre sur notre site Internet à l'adresse syndicatchamplain.com/inscriptions/couvre-visages-de-la-nego.

Quand on presse jusqu'à la dernière goutte

Quand on évolue dans un monde anxio-politiques s'entremêlent. nous peinons à souffler et à nous sortir la tête de l'eau.

Quand on catapulte dans nos écoles des directives incohérentes en provenance du MEES, de la CNESST ou du CSS.

Quand on doit jongler avec nos propres réalités familiales ou individuelles complexifiées par le contexte pandémique.

Quand on donne aux enseignants et au personnel des établissements la responsabilité de l'organisation, du respect des encadrements sanitaires et de la sécurité des petits comme des plus grands.

Quand nos supérieurs banalisent les comportements à risque de certains élèves ou les inquiétudes réelles des enseignantes et enseignants.

Quand on doit s'assurer de la consolidation des apprentissages de ceux que le ministre a abandonnés au printemps dernier, tout en maintenant les obligations de résultat en lien avec les objectifs des projets éducatifs.

Quand nos directions doivent effectuer notre supervision pédagogique alors que

Quand on attend de nous d'enseigner à temps plein, de préparer des cours et leçons motivants et stimulants, d'évaluer et de corriger tout en préparant, en parallèle, une planification en mode confinement.

Quand on nous demande de nous familiariser avec les outils technologiques en même temps que d'initier nos élèves à leur éventuelle utilisation.

Quand on remplit notre tâche de surveillance au détriment du temps précieux de récupération dont nos élèves ayant accumulé du retard ou qui ont de grandes difficultés ont tant besoin plutôt que d'engager du personnel supplémentaire.

Quand le manque de personnel enseignant et le nombre grandissant d'absences et de contrats non comblés nous obligent à faire de plus en plus de dépannage.

Quand, au secondaire, à l'EDA, en FP ou pour les enseignants spécialistes au primaire, nous devons juxtaposer une organisation en présentiel pour une partie de nos

Suite au verso



Les services éducatifs (suite)

les cours. Comment seront-ils rémunérés ? À 40 \$ de l'heure, sous le prétexte que cette prestation de travail devient une activité parascolaire...

Et pourtant, comment devrait être rémunéré un enseignant en surcroît de tâche éducative ? Parce que c'est bien de cela dont il est question... 1/1000 de son salaire annuel pour chaque période de 60 minutes, soit :

- 46,12 \$ de l'heure pour un enseignant en début de carrière (échelon 3);
- 82,59 \$ de l'heure pour un enseignant au sommet de l'échelle de traitement (échelon 17).

Services offerts à rabais ou gracieusement, dans tous les cas, l'employeur considère que le travail se fera, car nous sommes des professionnels de l'éducation. Toutefois, rappelons à nos

directions d'établissement que nous valons plus et que nous sommes en négociation de notre convention collective.

En ces temps tumultueux, n'hésitez pas à indiquer sur votre tâche que celle-ci ne représente pas la réalité de votre travail.

Inscrivez le temps réellement effectué en récupération. Ne vous méprenez pas, c'est la direction qui vous assigne votre tâche. Elle connaît donc les économies qu'elle fait en vous la présentant.

Nous vous rappelons que la personne déléguée recevra de la direction les tâches de tous les enseignants, au plus tard le 30 octobre prochain. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour faire l'évaluation de la situation dans votre école.

Jean-François Guilbault

Quand on presse jusqu'à la dernière goutte (suite)

groupes et de l'enseignement à distance pour les classes confinées.

J'en oublie certainement...

Au Syndicat de Champlain, nous avons vu venir les choses en début d'année et nous avons demandé au CSSP quel était son plan pour éviter la surcharge, l'épuisement, la maladie.

Pour seule réponse, on nous a déclaré que toutes et tous doivent mettre la main à la pâte.

Mais alors, qu'en sera-t-il quand la dernière goutte aura été pressée ? Que restera-t-il de cette réussite tant souhaitée pour nos élèves ? Que restera-t-il de nous pour nos familles et nos amis qui nous accueillent le soir venu ?

Cette bienveillance demandée auprès de nos élèves, quand sera-t-elle aussi au cœur des gestes et des actions posés à l'endroit du personnel ?

Si certaines équipes-écoles s'épaulent, se supportent, innovent et s'entraident, combien d'autres sont laissées à elles-mêmes ?

Nous demandons des moyens concrets pour que les enseignantes et enseignants puissent souffler et remplir leur mission première avec dignité et professionnalisme :

- Donnez-nous du temps.
- Donnez-nous des moyens.
- Donnez-nous de la reconnaissance.
- Écoutez-nous.

Nous l'avons dit plus haut : c'est actuellement le moment de convenir de notre tâche. Parce qu'il est évident que la tâche prévue ne représente absolument pas la réalité de notre travail. Il ne faut pas seulement se le dire entre nous; il faut faire passer le message aux personnes directement concernées, nos directions. Inscrivez sur votre tâche qu'elle ne représente pas le temps réellement effectué, même si finalement, c'est votre direction qui vous l'assigne.

Il s'agit là d'un premier geste bien concret à poser pour l'espace dont nous avons besoin.

Jean-François Guilbault

Programme de soutien à l'insertion professionnelle pour les enseignantes et les enseignants cumulant moins de cinq années d'expérience au CSSP

Comme par le passé, le Syndicat de Champlain et le Centre de services scolaire des Patriotes proposent des mesures de soutien aux enseignantes et aux enseignants en début de carrière.

Vous aimeriez en savoir plus ?

Écrivez à insertion.professionnelle@csp.qc.ca pour faire partie de la liste d'envoi et recevoir toutes les informations relatives aux ateliers de formation et au programme de mentorat.

Les ateliers de formation

Voici la liste des ateliers qui seront offerts dans les prochaines semaines :

- Le 7 octobre de 16 h 15 à 17h30 : *Harmonisons les relations avec les parents* ;
- Le 21 octobre à 8 h 30 : *Les clés de l'évaluation + Les essentiels de la planification*;
- Le 23 octobre à 13 h 15: *Gestion de classe II : les interventions hiérarchisées*.

Les rencontres d'information

Soyez à l'affût puisqu'en novembre 2020 et en avril 2021, si le contexte pandémique le permet, auront lieu des rencontres, organisées conjointement par le Syndicat et le Centre de services scolaire, permettant aux nouveaux enseignants de mieux comprendre la tâche, la liste de priorité d'emploi, la paie, etc.

Consultez votre *Info-enseignant*, pour connaître la date et le lieu de ces rencontres.

Un programme de mentorat

Vous souhaitez être accompagné par un enseignant expérimenté tout au long de l'année ? Le programme de mentorat peut répondre à vos besoins. Pour y adhérer, vous pouvez communiquer par courriel avec Marie-Hélène Fréchette : marie-helene.frechette@csp.qc.ca.

Les groupes de développement professionnel

Vous désirez faire partie d'un groupe d'enseignants qui réfléchissent ensemble à leur pratique et à ce qui les préoccupe, écrivez dès maintenant à Philippe Paquin Goulet à l'adresse : philippe.paquingoulet@csp.qc.ca.

